Compliance et adhésion aux éco-organismes

Responsabilité Élargie du Producteur (REP)

Dans le cadre de notre démarche RSE et conformément à la réglementation relative à la Responsabilité Élargie du Producteur (REP), nous sommes adhérents aux éco-organismes agréés correspondant aux filières applicables à notre activité.

En application de l'article L. 541-10-13 du Code de l'Environnement, Sidev s'est vu attribuer par l'ADEME les identifiants uniques suivants :

Nos identifiants uniques (IDU)

FILIÈRE	ÉCO-ORGANISME	IDU – SYDEREP
Équipements électriques et électroniques (DEEE)	Ecologic	FR025160_057U50
Lampes	Ecosystem	FR025160_057U50

Ces identifiants attestent de notre enregistrement au registre national des producteurs pour les filières concernées, conformément à l'article R.541-173 du Code de l'Environnement.

Nous veillons au suivi de nos adhésions, de nos déclarations et de nos contributions auprès des éco-organismes, ainsi qu'au respect des évolutions réglementaires applicables à notre activité.

Rillieux-la-Pape, le 28 septembre 2026
Le Directeur Général,

+33 4 20 100 400 www.sidev.fr
SIDEV - 183 avenue de l'Industrie, 69140 RILLIEUX LA PAPE – SAS au capital de 350 000 € RCS LYON